

Communiqué de Bernard Stalter, Président de l'Assemblée permanente des Chambres de métiers et de l'artisanat et François Bonneau président de la région Centre-Val de Loire et président délégué de Régions de France



Mercredi 24 janvier 2018

**L'apprentissage, une vision commune
Régions/Chambre des métiers pour répondre aux
besoins des entreprises et des territoires.**

François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire et président délégué de Régions de France et Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des Chambres de métiers et de l'artisanat –APCMA-, ont participé ce jour à une table ronde sur l'apprentissage au campus des métiers et de l'artisanat à Joué-les-Tours. L'occasion pour eux de rappeler la vision commune entre les Chambres de métiers et de l'artisanat et les Régions, acteurs de l'économie et de la formation sur les territoires, pour un développement équilibré de l'apprentissage, au profit des entreprises, de leurs collaborateurs et plus largement des jeunes.

C'est dans le contexte d'une réforme de l'apprentissage qui bat son plein que Bernard Stalter, président de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat –APCMA-, s'est rendu, aux côtés de Gérard Bobier, président de la CMA d'Indre-et-Loire à la rencontre des acteurs de l'apprentissage en Indre-et-Loire.

Après des visites d'entreprises le matin, l'après-midi a été consacré à la visite du CFA de Joué-Les-Tours : l'opportunité de constater in situ comment les CFA du réseau mettent en œuvre l'accompagnement sur-mesure des apprentis, en adaptant et individualisant les parcours en fonction des âges, connaissances, expériences des jeunes et de moins jeunes qui veulent entrer dans l'artisanat par le biais de l'apprentissage et se donner ainsi toutes les chances de trouver un emploi pérenne.

S'en est suivi une table ronde, sur le livre blanc de l'apprentissage, fruit du travail du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, qui témoigne, avec sept propositions fortes, de sa détermination à se mobiliser pour relever le défi de réussir une réforme ambitieuse de l'apprentissage. Cet échange a donné lieu à un débat avec les acteurs concernés, notamment **avec François Bonneau**, président de la région Centre-Val de Loire et président délégué de Régions de France, des élus locaux et des directeurs de CFA et de missions locales.

Les Chambres de métiers et de l'artisanat, premier réseau de formation d'apprentis pour les entreprises artisanales, et les Régions, premier

financeur public de l'apprentissage, partagent le même constat : l'apprentissage est le meilleur passeport pour l'emploi des jeunes. Et l'artisanat, première entreprise de France, représente le principal levier pour son développement : sur 400 000 apprentis en France, 200.000 apprentis sont formés chaque année par les entreprises artisanales. Près de 80 % de ces jeunes sont embauchés à l'issue de leur formation.

Bernard Stalter a souligné le rôle central des chambres de métiers et de l'artisanat – CMA – dans cette réforme : « *elles sont le trait d'union qui fait converger les branches professionnelles, les régions et l'Éducation nationale autour d'un objectif commun : des parcours d'apprentis réussis au service de l'emploi qualifié dans nos entreprises* ».

« *L'apprentissage s'inscrit au cœur des stratégies régionales, dans une chaîne cohérente qui va de l'orientation à l'emploi et débouche sur le développement économique et la création/reprise d'entreprise : 50 % de créateurs/repreneurs sont issus de l'apprentissage* » a rappelé François Bonneau.

« *L'apprentissage, c'est la voie vers l'entrepreneuriat : 43 % des apprentis deviennent chefs d'entreprise* » a indiqué Bernard Stalter.

Ils ont également souligné la nécessité de dépasser l'actuelle autorisation d'ouverture et de fermeture des CFA. Dans une démarche de partenariat, ils ont évoqué la mise en place de contrats d'objectifs et de moyens pluriannuels passés entre les branches professionnelles et la Région, fixant une stratégie de développement ou d'évolution des formations en lien avec les besoins des entreprises, l'innovation technologique, les renouvellements générationnels.

Lever ce frein permettrait de relancer la dynamique de développement de l'apprentissage : comment demander aux chambres des métiers, aux organismes de formation, de développer l'apprentissage, de rendre de meilleurs services aux entreprises et aux régions, si la création d'un CFA ne se fait en fonction de la demande des entreprises, mais est conditionnée à une autorisation administrative ?

Alors que la reprise économique s'installe, de nombreux secteurs économiques ont des difficultés à recruter du personnel qualifié. Il est donc indispensable de réussir la réforme de l'apprentissage.

Fortes de ces priorités partagées et dans le cadre de leur partenariat stratégique, régions de France et l'Assemblée permanente des Chambres des métiers et de l'artisanat par les voix de François Bonneau et de Bernard Stalter ont rappelé leur volonté d'être pleinement mobilisés dans la concertation nationale en cours.

Contact presse

APCMA

Géraldine Squenel - 01 44 43 10 65 - presse@apcma.fr

Suivez l'APCMA sur [Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#)

www.artisanat.fr

Région Centre-Val de Loire Kim Hamisultane - 02.38.70.31.40 / 06.78.19.76.52- Celine-Kim.HAMISULTANE@regioncentre.fr